

**SOCIETE ATELIER DU MEUBLE intérieurs**  
**Société Anonyme Faisant Appel public à l'Épargne**  
**Cotée au Marché Principal de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis**  
**Au capital de 4.634.696 DT**  
**Identifiant Unique : 047057W - MF : 047057W/A/M/000**  
**Siege Social : Zone industrielle-Sidi Daoud - La Marsa- Tunis –Tunisie**

**Projet des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire (AGO) du 20/06/2019**

L'an deux mille dix-neuf et le vingt Juin à 15 heures, les actionnaires de la Société Atelier du Meuble intérieurs sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire à l'Hôtel DAR El MARSIA 75 AV Habib Bourguiba La Marsa -Tunisie, suivant convocation parue au JORT N° 054 le 14 mai 2019 et dans deux quotidiens paraissant à Tunis dont l'un en langue arabe (La Presse le 28 mai 2019 et Assabah le 28 mai 2019)

Une feuille de présence a été établie et signée par chaque actionnaire présent ou son représentant dûment mandaté.

Après avoir constaté que la présente Assemblée Générale Ordinaire avait été régulièrement convoquée par le conseil d'administration conformément aux dispositions de l'article 27 des statuts, Monsieur le président propose de procéder à la composition du bureau comme suit :

- Monsieur, Mohamed Aziz Ben Slimane est nommé président de L'Assemblée et été spécialement délégué à cet effet par le président du conseil d'Administration.
- Monsieur Nader GHAZOUANI et Monsieur Ali BEN KHALED sont appelés à remplir les fonctions de scrutateurs.
- Monsieur Kamel MEKADMINI est désigné secrétaire de la séance

Le président constate l'absence de réserves quant à cette composition et demande que l'on en prenne acte.

La feuille de présence certifiée sincère et véritable par les membres du bureau permet de constater que les actionnaires présents ou représentés, représentent 51,77 % des droits de vote. Par conséquent, l'Assemblée atteignant le quorum fixé par la loi et les statuts, est déclarée régulièrement constituée et peut délibérer valablement.

Monsieur le président met à la disposition des actionnaires présents ou représentés ainsi que des deux scrutateurs les documents suivants :

- 1- Copie de l'avis publié au JORT contenant la convocation de l'AGO
- 2- Copie de l'avis de convocation publié dans 2 quotidiens dont l'un en langue arabe
- 3- Copie de l'avis de convocation publié au bulletin Officiel de la Bourse et au Bulletin du CMF
- 4- La feuille de présence de l'Assemblée
- 5- La délégation spéciale donnée par le président du conseil d'Administration
- 6- Les pouvoirs des actionnaires représentés par des mandataires
- 7- Les rapports d'activité de l'exercice 2018
- 8- Les états financiers individuels arrêtés au 31.12.2018 et les états financiers consolidés arrêtés au 31.12.2018
- 9- Les rapports général et spécial du commissaire aux comptes sur les états financiers individuels arrêtés au 31.12.2018 et le rapport du commissaire aux comptes sur les états financiers consolidés arrêtés au 31.12.2018
- 10- Le projet de résolutions proposées à l'AGO

Monsieur le président rappelle que les documents relatifs à cette assemblée avaient été mis à la disposition des actionnaires à la Société Atelier du Meuble intérieurs sis au 62 Rue de l'or Zone Industrielle Sidi Daoud La Marsa, dans les délais réglementaires et que cette Assemblée est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant figurant sur les avis de convocation à savoir :

- 1- Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de la société et des états financiers individuels pour l'exercice clos le 31 Décembre 2018 ;
- 2- Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion du groupe et des états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 Décembre 2018 ;
- 3- Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur l'exécution de sa mission ;
- 4- Approbation des rapports du conseil d'administration et des états financiers individuels et consolidés pour l'exercice clos le 31/12/2018 ;

- 5- Approbation des opérations et des conventions réglementées visées par les dispositions des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales
- 6- Quitus aux administrateurs pour la gestion 2018 ;
- 7- Jetons de présence à octroyer aux administrateurs
- 8- Affectation des résultats de l'exercice 2018 ;
- 9- Constatation de la réalisation de l'augmentation du capital de la société SCI Côte D'Ivoire ;
- 10- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement de formalités.

**Première résolution :**

L'assemblée générale ordinaire, après avoir entendu les rapports du conseil d'administration sur la gestion de la société et ses filiales, et les rapports du commissaire aux comptes sur les états financiers individuels et consolidés, approuve les rapports du conseil d'administration et les états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 décembre 2018 tels qu'ils lui ont été présentés.

En conséquence, elle donne aux membres du conseil d'administration quitus entier de leur gestion pour l'exercice 2018.

**Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.**

**Deuxième résolution :**

L'assemblée générale ordinaire, donne acte au conseil d'administration et au commissaire aux comptes de ce que lui a rendu compte conformément aux dispositions des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales. Elle approuve toutes les opérations rentrant dans le cadre de ces dispositions et telles qu'elles ont été présentées dans le rapport spécial du commissaire aux comptes.

**Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.**

**Troisième résolution :**

L'assemblée générale ordinaire approuve la proposition du conseil d'administration, de répartir le bénéfice net de l'exercice 2018 qui s'élève à 2.041.336 TND comme suit :

Résultat de l'exercice	2 041 336
Résultats reportés 2017	670 444
	<hr/>
Résultat à affecter	2 711 780
Affectation de la réserve légale	0
	<hr/>
Résultat disponible	2 711 780
Dividendes à distribuer	1 390 409
Résultats reportés 2018	1 321 371

En conséquence, le dividende par action correspond à 0,300 DT brut.

La date de mise en paiement est fixée au 30/08/2019.

**Cette résolution mise aux voix est adoptée à la majorité des actionnaires présents ou représentés.**

**Quatrième résolution :**

L'Assemblée décide d'allouer la somme de 2000 Dinars brute pour chaque membre du Conseil d'Administration en tant que jetons de présence.

**Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.**

**Cinquième résolution : Constatation de la réalisation de l'augmentation du capital de la société SCI Côte D'Ivoire**

L'assemblée générale ordinaire constate au vu, du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires en date du 18/01/2018 et de la déclaration notariée de souscription et de versement, que toutes les actions ont été souscrites par les souscripteurs auxquels ladite augmentation de capital a été réservée et tous les versements ont été effectués conformément aux modalités décidés par la dite assemblée générale extraordinaire des actionnaires.

L'augmentation a été réalisée par la création de **18 588** actions nouvelles d'une valeur nominale de **DIX MILLE FCFA (10 000 FCFA)**, chacune souscrite et libérée intégralement en numéraire et par compensation avec tout ou partie des créances certaines, liquides et exigibles et que les actions nouvelles ainsi créées ont été réparties de la façon suivante :

- La Société « ATELIER DU MEUBLE INTERIEURS » : 6 385 actions
- La société « LIBRAIRIE DE FRANCE GROUPE » : 12 203 actions

**Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.**

**Sixième résolution :**

L'assemblée générale ordinaire conféré tous pouvoirs au représentant légal de la société ou à son mandataire pour effectuer les dépôts et publications prévus par la loi

**Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h20

De tout ce que ci-dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par tous les membres du bureau.

**Le Président**

Monsieur Mohamed Aziz Ben Slimane

**Le Secrétaire**

Maître Kamel Mekadmini

**Les Scrutateurs**

Monsieur Nader GHAZOUANI

Monsieur Ali Ben KHALED

**BILAN POSTE AGO 20/06/2019**  
**(Montants exprimés en dinar tunisien)**

	<u>Notes</u>	<u>31/12/18</u>	<u>31/12/17</u>		<u>Notes</u>	<u>31/12/18</u>	<u>31/12/17</u>
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>				<b>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>			
Actifs immobilisés				<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Immobilisations incorporelles		214 976	191 294	Capital social		4 634 696	4 634 696
Moins : amortissements		(177 582)	(162 094)	Prime d'émission		1 453 040	1 453 040
	4	37 394	29 200	Réserves		1 267 584	1 263 470
Immobilisations corporelles		9 932 452	9 108 506	Actions propres		(2 926)	-
Moins : amortissements		(3 167 709)	(3 031 723)	Résultats reportés		1 321 371	670 445
	4	6 764 743	6 076 783	<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT DE L'EXERCICE</b>		8 673 765	8 021 651
Immobilisations financières	5	1 540 475	1 741 077	Résultat net de l'exercice		0	0
Total des actifs immobilisés		8 342 612	7 847 060	<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION</b>	11	8 673 765	8 021 651
Autres actifs non courants	6	144 760	289 518	<b>PASSIFS</b>			
<b>TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS</b>		8 487 372	8 136 578	<b>PASSIFS NON COURANTS</b>			
<b>ACTIFS COURANTS</b>				Emprunts et dettes assimilées	12	2 170 221	2 169 184
Stocks		3 509 966	2 750 477	Provisions pour risques et charges		188 777	188 777
Moins : provisions		-	(15 000)	<b>TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS</b>		2 358 998	2 357 961
	7	3 509 966	2 735 477	<b>PASSIFS COURANTS</b>			
Clients et comptes rattachés		7 761 380	5 875 161	Fournisseurs et comptes rattachés	13	6 034 531	4 090 830
Moins : provisions		(374 043)	(232 621)	Autres passifs courants	14	2 900 538	1 380 456
	8	7 387 337	5 642 540	Concours bancaires et autres passifs financiers	15	964 424	860 216
Autres actifs courants	9	914 900	960 506	<b>TOTAL DES PASSIFS COURANTS</b>		9 899 493	6 331 502
Placements et autres actifs financiers		60 913	-	<b>TOTAL DES PASSIFS</b>		12 258 491	8 689 463
Liquidités et équivalents de liquidités	10	571 768	441 032	<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS</b>		20 932 256	17 916 133
<b>TOTAL DES ACTIFS COURANTS</b>		12 444 884	9 779 555				
		<b>20 932 256</b>	<b>17 916 133</b>				

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES APRES AGO 20-06-2019

	<i>Capital social</i>	<i>Prime d'émission</i>	<i>Réserve légale</i>	<i>Réserves pour réinvestissement exonéré</i>	<i>Autres compléments d'apports</i>	<i>Actions propres</i>	<i>Résultats reportés</i>	<i>Résultat de l'exercice</i>	<i>Dividendes distribués</i>	<i>Total</i>
<b>Soldes au 31 Décembre 2016</b>	4 213 360	1 453 040	398 336	800 000	-	-	170 547	2 174 479	-	9 209 762
Affectation approuvée par l'AGO du 25/05/2017			23 000				527 471	(1 814 479)	1 264 008	-
Augmentation du capital décidée par l'AGE du 25/05/2017	421 336						(61 336)	(360 000)		-
Distribution de dividendes									(1 264 008)	(1 264 008)
Résultat net de l'exercice 2017								1 280 916		1 280 916
<b>Soldes au 31 Décembre 2017</b>	4 634 696	1 453 040	421 336	800 000	-	-	636 682	1 280 916	-	9 226 670
Affectation approuvée par l'AGO du 20/06/2018			42 133				33 762	(1 280 916)	1 205 021	-
Distribution de dividendes									(1 205 021)	(1 205 021)
Rachat d'actions propres approuvé par l'AGO du 20/06/2018						(32 453)				(32 453)
Cessions d'actions propres					4 115	29 527				33 642
Résultat net de l'exercice 2018								2 041 336		2 041 336
<b>Soldes au 31 Décembre 2018</b>	4 634 696	1 453 040	463 469	800 000	4 115	(2 926)	670 444	2 041 336	-	10 064 174
Affectation approuvée par l'AGO du 20/06/2019							650 927	-2 041 336	1 390 409	
Réserves pour réinvestissement exonéré Physique									-1 390 409	
Distribution de dividendes										
Soldes après affectation de résultat 2018	4 634 696	1 453 040	463 469	800 000	4 115	-2 926	1 321 371	0	0	8 673 765